



La Romandie exige l'égalité de traitement

PARC D'INNOVATION • L'EPFZ bénéficiera de la reconversion de l'aérodrome militaire de Dübendorf. Du coup, les cantons associés au pôle lausannois de l'EPFL s'inquiètent de cet avantage concurrentiel accordé à Zurich.

CHRISTIANE IMSAND

Les cantons romands ont bataillé ferme pour être associés au futur parc d'innovation de la Suisse. Formellement, ils ont obtenu satisfaction puisque le Conseil fédéral a retenu au début septembre l'idée de deux sites principaux liés aux deux Ecoles polytechniques fédérales. L'un sera articulé autour de l'EPFZ, l'autre autour de l'EPFL en collaboration avec Vaud, Genève, Neuchâtel, Fribourg et le Valais.

Un facteur d'incertitude subsiste cependant. Le jour même où il disait oui aux deux sites, le Conseil fédéral annonçait son intention de céder au pôle zurichois un périmètre de 70 hectares prélevés sur l'aérodrome militaire de Dübendorf, dont l'armée a décidé de se séparer. «C'est un avantage concurrentiel considérable», souligne Roland Ecoffey, délégué aux affaires fédérales du canton de Vaud.

Afin de clarifier la situation, une entrevue a été demandée au chef du Département fédéral de l'économie Johann Schneider-Ammann. «Tous les directeurs de l'Economie des cantons concernés sont intéressés à faire partie de la délégation», indique le conseiller d'Etat fribourgeois Beat Vonlanthen. Cette démarche est renforcée par une interpellation du conseiller national Fathi Derder (plr/VD) déposée la semaine passée. Elle demande au Conseil fédéral de préciser les conditions auxquelles le terrain sera cédé au pôle de l'EPFZ ainsi que la façon dont il entend assurer l'égalité de traitement.

Démarche préventive

Le Neuchâtelois Jacques-André Maire (ps) a cosigné l'interpellation Derder. «Nous avons fait cette démarche à titre préventif, explique-t-il. Jusqu'à présent, la procédure de détermination des sites s'est déroulée sans accroc, mais nous avons été frappés par la collision des dates et nous avons voulu montrer que nous suivons l'affaire.»

Le risque est moins une remise en cause du site romand que l'octroi de conditions tellement favorables au pôle zurichois qu'elles provoqueraient une distorsion de la concurrence.

Les services de Johann Schneider-Ammann ne livrent

aucune précision à ce sujet. Ils se contentent d'indiquer que les modalités de la cession seront fixées d'ici à la fin de l'année.

Pour le président de l'EPFL Patrick Aebischer, une clarification est nécessaire. «Avant de parler de concurrence déloyale, il faudra voir si la Confédération vend ces terrains ou si elle donne un droit de superficie au canton de Zurich.» Selon lui, il ne faut cependant pas peindre le diable sur la muraille. «Je suis sûr que la Confédération aura à cœur de soutenir équitablement les deux hubs principaux, d'autant plus qu'elle sait que les cantons de Suisse occidentale seront attentifs au respect de l'égalité de traitement.»

Compensations possibles

Ce n'est pas un vain mot sachant que des intérêts très concrets sont en jeu. En Valais, les yeux se tournent vers l'aéroport de Sion dont l'armée va se retirer. «Les décisions concernant Dübendorf seront de précieux indicateurs», souligne le sénateur valaisan Jean-René Fournier (pdc), président du groupe de pilotage sur l'avenir de la place aérienne. Le chef du Gouvernement valaisan Jean-Michel Cina ne cache pas son intérêt pour l'emplacement. «Nous avons déjà prévu un site en ville pour le campus Energypolis lié à l'EPFL. Les terrains de l'aéroport pourraient convenir à des entreprises ou des centres de production en lien avec la recherche.»

Neuchâtel a une carte similaire à jouer. Le canton convoite un terrain de la Confédération situé juste à côté de Microcity, le pôle neuchâtelois de l'EPFL. Rien de tel ne se présente pour le site fribourgeois BlueFactory, mais l'égalité de traitement peut prendre d'autres formes. «Il faut penser à des mesures de compensation, explique Beat Vonlanthen. On pourrait imaginer des prêts sans intérêt pour l'achat de terrain ou la construction de bâtiments. Il n'est pas trop tard. Le Conseil fédéral n'a pas encore soumis au parlement le message qui précisera les concepts de financement et de gouvernance du parc d'innovation.» LA LIBERTÉ



Le pôle de l'EPFZ profitera d'un périmètre de 70 hectares prélevés sur l'aérodrome militaire de Dübendorf, dont l'armée a décidé de se séparer. KEYSTONE

DES ANTENNES ROMANDES DÉCENTRALISÉES

L'EPFL a étendu sa toile dans toute la Suisse romande. Cela lui permet de prévoir une organisation décentralisée de son parc d'innovation, même si c'est elle qui demeure le centre de gravité du dispositif. Les cantons de Vaud, Valais, Fribourg, Genève et Neuchâtel, ainsi que l'EPFL, ont signé une déclaration d'intention et rédigé un concept d'ensemble pour la mise en place de ce hub qui repose sur les domaines d'excellence de chaque partenaire. Etat des lieux.

Valais : Energypolis

L'énergie sera au cœur du pôle séduisant de l'EPFL, baptisé Energypolis. Les domaines suivants sont concernés: l'hydraulique, les turbines, les barrages, le management de l'eau, la chimie verte, l'ingénierie et la gestion de l'énergie ainsi que la mitigation des risques. Un cam-

pus a été prévu à proximité de la gare de Sion. Il se mettra progressivement en place d'ici à 2018.

Neuchâtel: Microcity

L'Institut de microtechnique de l'EPFL vient de s'installer dans le bâtiment Microcity de Neuchâtel. Le potentiel de développement est important. A terme, les 200 collaborateurs actuels devraient tripler. Outre l'EPFL, Microcity abrite le parc scientifique neuchâtelois Neode. Des synergies sont aussi souhaitées avec les hautes écoles ainsi que le Centre suisse d'électronique et microtechnique.

Fribourg: Bluefactory

L'antenne fribourgeoise de l'EPFL s'installera dans le futur parc d'innovation BlueFactory, situé sur l'ancien site de la

brasserie Cardinal. Il s'agira notamment de mettre en œuvre le projet «Smart Living Lab», un centre de recherche sur les bâtiments intelligents du futur. Il réunira des chercheurs de l'EPFL, de l'Université et de l'Ecole d'ingénieurs et d'architectes de Fribourg.

Genève: Campus Biotech

Installé sur l'ancien site de Merck Serono, Campus Biotech doit devenir un centre d'excellence dans le domaine de la biotechnologie et des sciences de la vie. Il abritera l'antenne genevoise de l'EPFL qui travaillera en collaboration avec l'Université de Genève. Le complexe abritera aussi l'Institut Wyss pour la bio et la neuro-ingénierie. Une place est également réservée au «Human Brain Project», le projet européen qui vise à simuler le fonctionnement du cerveau. CIM

«C'est le pur amour de la vie qui m'a rendue féministe»

ÉGALITÉ • Femme émancipée et passionnée, Iris von Roten a payé son engagement féministe par beaucoup de sarcasmes. Reflets d'une rencontre autour de cette figure pionnière, le 16 octobre à Sion.

ANNE-SYLVE MARIÉTHOZ, SION

C'est l'histoire improbable d'une féministe zurichoise qui épouse un catholique conservateur haut-valaisan, en 1946. Docteure en droit, dotée d'une grande curiosité intellectuelle et passionnée d'écriture, Iris von Roten n'entend pas confiner sa vie au rôle imparté par la tradition. En deux mots, elle ne sera pas la «femme de». Un discours qui prend l'opinion à rebrousse-poil à cette époque et pas seulement en Valais! Mais elle parvient si bien à argumenter sa cause, que son mari Peter devient l'un des fers de lance de la campagne en faveur du vote des femmes en 1959.

Ce duo-duel est retracé dans l'ouvrage de l'écrivain et historien valaisan Wilfried Meichtry, *Amours ennemies*, au travers de la correspondance échangée par Iris et Peter. On y lit aussi en filigrane toute l'histoire de la Suisse de l'après-guerre. «Mais plus que le combat féministe, c'est d'abord l'histoire du couple qui m'a intéressé», confie l'auteur, celle de deux personnalités bien

trempées «qui décident de mettre la liberté au centre et de la vivre concrètement». Les partenaires sont dès lors engagés dans une négociation permanente, «une situation qui fait écho à ma génération, où les rôles ne sont plus donnés d'office» souligne le traducteur, Johan Rochel. La modernité et la qualité du propos l'ont convaincu, ainsi que sa compagne Delphine Hagenbuch, que cet ouvrage méritait d'être découvert par le public francophone. Les éditeurs y ont également cru, tout comme le réalisateur Werner Schweizer. A raison, si l'on en juge par le succès remporté par le livre et par le film éponyme sorti l'an passé, des deux côtés de la Sarine.

«La véritable fête des mères aura lieu quand l'assurance maternité entrera en vigueur», écrit Iris von Roten dans la *Schweizer Frauenblatt* du 12 mai 1944. Elle ne verra pas cette revendication aboutir puisqu'elle décèdera en 1990.

On célèbre aujourd'hui cette pionnière et les féministes s'en réclament volontiers. Mais en 1958

quand Iris von Roten fait paraître son livre *Frauen im Laufgitter* (Femmes dans le parc à bébé), elle doit faire face à un violent rejet, notamment de la part de ses consœurs. Dans ce manifeste de 600 pages, elle dénonce avec une plume acide et sarcastique tous les aspects restreignant la liberté des femmes, pour les cantonner dans un rôle de mères et d'épouses. Ce faisant, elle déclenche une véritable tempête de critiques qui culmine lors du carnaval, où elle est tournée en ridicule sous les traits d'une mégère, traînant les hommes à terre.

Le modèle préconisé pour les femmes durant ces années-là est celui de la bonne ménagère avenante, «incarnant à la fois la moralité et le sexe apeal», explique l'historienne Elisabeth Joris. «Toute provocation est considérée comme néfaste» et les mouvements militant pour la cause des femmes prônent surtout la prudence. Il s'agit en quelque sorte «de gagner la bonne volonté des hommes» pour espérer progresser. Aussi ces mêmes militantes se distancient-elles d'Iris et de

son brûlot féministe. Elles lui attribuent même en partie l'échec du scrutin de 1959, quand le vote féminin est sèchement rejeté, par les deux tiers des citoyens.

Le suffrage féminin finit par être accepté douze ans plus tard, dans une proportion de deux contre un. Officiellement, la présence des femmes en politique n'est plus un thème controversé aujourd'hui. Mais qu'en est-il dans les faits? Présente lors de cette soirée à Sion, la présidente du Grand Conseil valaisan, Marcelle Monnet-Terretaz, estime pour sa part «qu'il y a encore bien du travail à faire, car les milieux politiques sont presque plus machistes que la moyenne de la population». Cette élue socialiste qui va entamer sa quatorzième année de mandat politique a la nette impression que sa légitimité est régulièrement remise en cause. Cela passe par des convocations où elle est oubliée, des petites réflexions, ou encore «des compliments détournés», reflétant l'étonnement de la voir mener à bien ses tâches d'élue. Bref: les clichés ont encore la vie dure!